

*** NOUVEAU ***
*** TARIF FORFAITAIRE ANNUEL ***



Un partenariat avec Cain Lamarre pour les membres du RCPEM

C'est avec fierté que le RCPEM vous annonce le renouvellement du partenariat avec Cain Lamarre, vous permettant d'avoir accès à un Service juridique de grande qualité à un taux préférentiel plus qu'avantageux.

Services conseils en matière de relations de travail

Les services offerts aux membres du RCPEM par Cain Lamarre dans le cadre de cette entente comprennent des opinions juridiques verbales ou par courriel lorsque succinctes sur de nombreux sujets. Les services conseils incluent également des éléments spécifiques aux bureaux coordonnateurs.

Les CPE et BC adhérents ont droit à des opinions juridiques verbales, ou par courriel lorsque succinctes, portant sur l'interprétation et l'application des textes suivants:

- la convention collective applicable;
- les politiques de gestion ou de relations de travail;
- la Loi sur les normes du travail;
- la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles;
- toute autre loi du travail;
- l'application des mesures disciplinaires et le traitement des griefs;

De plus, **les BC adhérents** ont accès au service conseil relativement à la supervision des personnes responsables d'un service de garde en milieu familial.

Pour les CPE

MONTANT FORFAITAIRE ANNUEL DE 690\$
(frais de gestion inclus, taxes en sus)

Pour les BUREAUX COORDONNATEURS

MONTANT FORFAITAIRE ANNUEL DE 1150\$
(frais de gestion inclus, taxes en sus)

Pour tout autre service professionnel (conseil et représentation devant les tribunaux, opinions juridiques écrites, rédaction de contrats, de procédures ou autres et négociation de conditions individuelles ou collectives de travail, par exemple):

Rabais de 10 \$ l'heure sur le tarif horaire régulier de l'avocat effectuant le travail (maximum 200 \$ l'heure)

*Ceci est un résumé de l'entente convenue
entre Cain Lamarre et le RCPEM. L'entente originale complète
constitue le seul document officiel.*

**Formulaire d'adhésion / de renouvellement
au Service juridique forfaitaire annuel du
RCPEM**

Pour adhérer au Service juridique du RCPEM, veuillez compléter ce formulaire et le retourner par courriel à cpemonteregie@rcpem.com

Une facture vous sera acheminée.

FORMULAIRE CPE	
Nom du CPE :	
Nom de la directrice :	
Adresse de l'établissement :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
<input type="checkbox"/> Je souhaite que mon CPE adhère au Service juridique du RCPEM	
Signature :	Date :

FORMULAIRE CPE-BC	
Nom du BC :	
Nom de la directrice :	
Adresse de l'établissement :	
Téléphone :	
Adresse courriel :	
<input type="checkbox"/> Je souhaite que mon BC adhère au Service juridique du RCPEM	
Signature :	Date :

Le tarif annuel pour adhérer au Service juridique du RCPEM est de :

Pour un CPE membre du RCPEM (tarif en vigueur jusqu'au 28 février 2021)
793,32 \$ (600\$ + 15% frais de gestion + taxes) pour une période de 12 mois

Pour un BC membre du RCPEM (tarif en vigueur jusqu'au 28 février 2021)
1322,21 \$ (1000\$ + 15% frais de gestion + taxes) pour une période de 12 mois

L'adhésion au Service juridique inclus :

- ⇒ **Un an complet de service conseil, sans limite d'utilisation** (portant sur l'interprétation et l'application de certains textes de Lois liés au travail)
- ⇒ Un **rabais de 10% sur les taux horaire** réguliers d'avocats spécialisés de Cain Lamarre (le **taux horaire maximal** que pourrait payer un adhérent a été fixé à **200\$ l'heure**)